



Nous nous engageons à vous offrir un **accueil attentionné, courtois et poli.**



Rendez nous la pareille et s'il vous reste quelque grief à exprimer, **contactez-nous par téléphone, email ou courrier.**



Nous nous engageons à vous apporter une **information permanente, simple, exacte et adaptée à toutes les situations.**



Vous aussi, vous êtes acteur de votre voyage : **signalez nous toute anomalie que vous constatez.**



Nous nous engageons à vous faire bénéficier **d'un bon confort de conduite pendant votre voyage.**



Vous aussi contribuez au confort des voyageurs : par respect et pour le confort de tous, **merci d'écouter votre musique avec des écouteurs**, afin de ne pas l'imposer aux autres.



Nous mettons en œuvre différentes mesures afin de vous informer **des situations exceptionnelles connues qui viennent perturber le réseau.**



Pour obtenir une **information détaillée**, n'hésitez pas à consulter notre site internet **www.citeline.fr** ou contactez le Service Clientèle au **03 82 59 31 05**

Ne pas jeter sur la voie publique - Trans Fensch SA EML 785 880 055 0021 - conception www.egencemb.com - juin 2009

Agir ensemble,  
c'est voyager mieux...





Nous mettons en œuvre **tous les moyens** nécessaires pour respecter les horaires.



Soyez présent à l'arrêt **quelques minutes avant l'horaire de passage prévu**. L'arrêt étant facultatif, faites signe au conducteur. Une fois à bord du bus, avancez vers le fond afin de ne pas gêner la montée des autres passagers, ce qui retarderait le départ du véhicule.



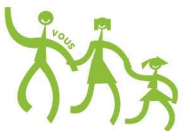
Nous nous engageons à pouvoir vous **rendre votre monnaie**. Cependant, un paiement nécessitant de rendre plus de 10 € pourra être refusé.



Préparez votre monnaie avant l'arrivée du bus et **pensez à faire l'appoint**. Nous pourrions ainsi reprendre plus rapidement notre route.



Quotidiennement, une équipe de contrôleurs **vérifie la validité des titres** afin de dissuader les contrevenants et de conforter les voyageurs payants.



La fraude n'est pas un sport mais un délit. **Validez votre titre de transport** à chaque montée, même en correspondance.



Nous nous engageons à **adopter une attitude correcte au volant** et à respecter les règles de circulation.



**Ne distrayez pas le conducteur pendant la conduite**. Ne manipulez pas les issues de secours ou les boutons d'ouverture des portes sans consigne expresse. Les freins des bus sont puissants, tenez-vous aux barres de maintien et aux poignées prévues à cet effet. **Pliez les poussettes et prenez vos enfants dans vos bras ou sur vos genoux**.



Nous nous engageons à vous **accueillir** dans des bus et des agences commerciales **propres** et à entretenir nos poteaux d'arrêt.



**Vous aussi contribuez à la propreté des véhicules** : ne laissez pas triompher nos ennemis communs (cigarettes, papiers gras et autres chewing-gums...) dans les bus et ne mettez pas les pieds sur les sièges. Ne taguez pas et ne gravez pas. **La propreté est l'affaire de tous**, à commencer par chacun.